

pour obtenir davantage (1). Théodore, puis Ibas, se virent alors appelés à la barre : ils furent réhabilités (2). On amena l'affaire de Perrhé : Sabinien regagna l'évêché d'où il avait été chassé et Athanase fut déposé (3). On s'occupait enfin d'un conflit de juridiction qui opposait Eustathe de Beyrouth à Photius de Tyr (4). Les évêques rentrèrent chez eux. On pouvait croire que l'Orient était enfin pacifié.

(1) VIII^e session, 26 octobre (SCHWARTZ, p. 362-366).

(2) IX^e-XI^e session, 26 et 27 octobre (SCHWARTZ, p. 366-401).

(3) XV^e session, 31 octobre (SCHWARTZ, p. 422-442).

(4) XVII^e session, 27 octobre (SCHWARTZ, p. 460-469).

CHAPITRE V

ÉCHEC A CHALCÉDOINE : LE MONOPHYSISME

A partir de ce moment, et jusqu'à la fin de l'époque que nous envisageons (installation des Arabes), l'évêque d'Orient va se trouver en état de crise. Des points névralgiques ont été touchés; il importe de les indiquer pour être en état de comprendre la suite des événements. Premièrement, le concile a choisi comme base de sa définition doctrinale les formules du pape. Léon, il s'est déclaré pour le dyophysisme (dans le Christ, une seule personne et deux natures, divine et humaine); mais, en Égypte et ailleurs, on s'habitait depuis un certain temps à une expression du dogme qu'avait acclimatée Cyrille d'Alexandrie après le concile d'Éphèse, le monophysisme (une seule nature, celle du Verbe incarné). — En second lieu, le concile a acclamé Cyrille, prononcé qu'il y avait accord entre Cyrille et Léon; mais la théologie de Cyrille n'a pas été retenue comme élément fondamental de discussion et on a fait le silence sur les anathématismes jadis lancés par lui contre Nestorius et ses partisans. — En troisième lieu, alors que tout le monde s'est mis d'accord pour condamner Nestorius, Dioscore et Eutychès, il reste que les victimes de Dioscore — Théodore et Ibas, notamment — ont été réhabilitées, et que Théodore de Mopsueste, le grand docteur des dyophysites, est sorti indemne de l'attaque menée contre lui depuis une dizaine d'années.

Dès lors, on peut marquer quatre étapes ou oscillations principales de la crise : 1) On s'en tient strictement et ouvertement à Chalcédoine et on sacrifie Cyrille à Léon. — 2) On fait le silence sur la définition du concile et sur le pape, mais on revient à Cyrille et à sa formule. 3) On repousse ouvertement le concile et on englobe dans une même réprobation Nestorius, Léon, Théodore, Ibas et Théodore de Mopsueste (les Trois-Chapitres) parce qu'ils sont en contradiction avec Cyrille. — 4) On cherche un compromis entre Cyrille et Léon, mais on frappe les Trois-Chapitres. Que la politique de Constantinople l'incline vers l'une ou l'autre de ces solutions, que les questions de personnes ou l'obstination de quelques individus viennent à envenimer ou à aggraver les problèmes en jeu, on aura bientôt la persécution, le

schisme et l'hérésie. C'est à quoi va se réduire le plus souvent l'histoire des églises du patriarcat d'Antioche après le milieu du v^e siècle.

Dès le lendemain du concile, on vit bien qu'il était plus facile de promulguer des définitions dogmatiques que de les faire accepter. Ce n'était pas seulement en Palestine ou en Égypte que l'opposition éclatait; dans le patriarcat d'Antioche même, où la controverse avait pris pied depuis la sécession de Rabboula, cette opposition couvait et s'organisait; l'épiscopat avait déjà montré qu'il n'était plus uni, les monastères étaient trop souvent des foyers de discorde. A Constantinople, tant que durèrent Pulchérie et Marcien, on fit la sourde oreille à toutes les réclamations qui parvenaient des provinces de Méditerranée orientale et on était bien résolu à faire entendre raison aux disputeurs. Le patriarche Anatole était trop près de la cour pour être infidèle à ses récentes convictions; de plus, l'autorité que le concile avait conférée à son siège n'était pas encore assez affermie pour qu'il pût se permettre d'en amoindrir le prestige par des incartades; il mourut en 458 et fut remplacé par Gennade, dévoué de toute son âme au concile et au pape.

Mais déjà de nouvelles tendances commençaient à se faire jour au palais. La mort de Marcien (février 457) avait marqué la fin de la légitimité. Léon, le nouvel empereur, était chalcédonien et dévoué au pape; malheureusement, il devait son accession au trône et son maintien à un officier barbare, le patrice Aspar, qui n'était pas tout à fait dans les mêmes sentiments; de plus, l'impératrice Vérine était favorable aux eutychiens.

Un mois après l'avènement de Léon, le patriarche orthodoxe d'Alexandrie, Protérius, était massacré et on intronisait Timothée Èlure. Bientôt des supplices arrivèrent au palais, les unes venaient de chalcédoniens, qui réclamaient contre la persécution déchainée par Timothée Èlure et demandaient que fût vengé Protérius; les autres étaient adressées par les Èluriens qui dénonçaient le concile comme la cause de tous les maux. L'empereur hésita. Pour se tirer d'embarras, il prit le parti d'écrire au pape et aux métropolitains, en priant ceux-ci de faire une enquête auprès de leurs suffragants; après avoir mis les uns et les autres au courant des événements d'Alexandrie, il pria qu'on voulût bien répondre aux deux questions suivantes: l'ordination de Timothée Èlure était-elle valide? Convenait-il de maintenir les décisions de Chalcédoine? Le pape Léon répondit par un long mémoire qui confirmait la position du concile et la renforçait par l'autorité de la tradition (1); quant aux métropolitains et aux évêques, ils furent

(1) Ep. 165 (17 août 458).

unanimes à maintenir le concile et à réprover l'intrusion de Timothée Èlure (1). L'affaire n'eut pas d'autres échos en Syrie; durant quelques années, d'ailleurs, l'histoire du patriarcat nous échappe (2).

* *

En 464, un Isaurien qui venait de se faire une réputation dans le monde des soldats et avait obtenu la main de la fille de l'empereur, Zénon, fut envoyé à Antioche comme maître des milices d'Orient. C'est par lui que le monophysisme va gagner une première fois droit de cité.

En partant vers l'Orient, Zénon emmenait avec lui un prêtre de Chalcédoine qui avait dirigé antérieurement un monastère où il était devenu indésirable (3); il se nommait Pierre, on le surnommait le Foulon. A peine arrivé à Antioche, Pierre le Foulon prit contact avec les monophysites de là-bas, rallia l'opposition au patriarche Martyrius autour d'un appendice de trois mots au Trisagion liturgique (4). Non content de causer au patriarche toutes sortes d'ennuis, il réussit, pendant une absence de celui-ci, à se faire consacrer et à s'installer à sa place; Zénon se prêta à la manœuvre (5).

Martyrius revint bientôt, mais se vit obligé de démissionner tant on lui faisait la vie insupportable; Pierre le Foulon, qui s'était un moment éclipsé, recueillit sa succession et devint patriarche d'Antioche pour la seconde fois. Gennade de Constantinople protesta et obtint son éloignement; il fut enfermé chez les Acémètes, et le peuple d'Antioche élut Julien.

La mort de l'empereur Léon (474) allait précipiter le cours des événements. Zénon s'empara du pouvoir; Pierre le Foulon ne l'intéressait plus, car la politique semblait lui recommander présentement

(1) L'empereur réunit les lettres de l'épiscopat en un volume, le *codex encyclicus*. Voir ci-dessous (p. 136).

(2) Un synode fut réuni à Constantinople, en 459, sous la présidence de Gennade, contre les simoniaques; neuf évêques du ressort d'Antioche y assistèrent (cf. ci-dessous, p. 140).

(3) Cf. THEIL, *Epistolar Rom. Pont.*, p. 518; LIBÉRATUS, *Breviarium*, ch. 18.

(4) On attribuit au Trisagion une origine miraculeuse (THEOPHANE, an. 5930). L'addition monophysite « ὁ σραφοβαί δ' ἡμᾶς » se retrouve sur une demi-douzaine d'inscriptions des deux Syries; le peuple tira de là un calembour à l'adresse des monophysites: Dimas le crucifié, ὁ σραφοβαίς Ἀμιάς (cf. CLERMONT-GANNEAU, *Rec. arch. or.*, V, p. 390 et VII, p. 219).

(5) JEAN D'ÉGÈE (éd. MULLER, *Mélanges de philologie et d'épigraphie*, 1876, p. 66: Ἡέρος ὁ Κναρεῦς ἐν Σελευκίᾳ τῇ ἐν Συρίᾳ ἑξουσιοποιήθη Ἀντιοχείας ἐπίσκοπος ἕπο τῶν ἐκεί ἐπιστήσαντων ἐπισκόπων, ἐπισκόπων βλασαμένου τοῦ Πέτρον, ἐκαταστάσαντος Ζήνωνος. Cf. THEOPHANE, an. 5936).

d'être chalcédonien et le nouveau patriarche, Acace, l'entretenait dans cette disposition : il laissa donc Pierre le Foulon à la bonne garde des Acémètes.

En janvier 475, Basilisque, frère de Vérine, chassait Zénon. C'était le triomphe des monophysites : Pierre le Foulon, pour la troisième fois, devenait patriarche d'Antioche (1). Simultanément, le patriarche monophysite d'Alexandrie, Timothée Élure, naguère exilé en Chersonèse, se voyait rappelé en Égypte. Durant son passage à Constantinople, sur le chemin du retour, on élabora une nouvelle formule de foi, l'*encyclique* de Basilisque : c'était la condamnation du tome de Léon et de Chalcédoine, la canonisation des deux conciles d'Éphèse. Les évêques non conformistes devaient être destitués, les laïques qui protesteraient verraient leurs biens confisqués (2). Il y eut des troubles à Hiérapolis (3). Basilisque essaya bien, par une *Antencyclique*, d'amortir le fâcheux effet de son premier édit (4) ; il n'eut pas le temps de voir le résultat de sa manœuvre. En septembre 476, Zénon reprénaît le pouvoir et le contre-pied de la politique religieuse de Basilisque : Pierre le Foulon fut chassé d'Antioche et exilé à Pityonie. On le remplaça par Jean Codonat, récemment évincé d'Apamée, et malchanceux cette fois encore, puisqu'il fut chassé au bout de trois mois. Étienne, installé à sa place, ne put se maintenir ; accusé de « nestorianisme », il réussit à se justifier, mais pour tomber bientôt dans un guet-apens et périr de mort violente (5). Sur l'ordre de Zénon, Acace de Constantinople ordonna un nouveau patriarche d'Antioche, Calandion : c'était un orthodoxe (6).

Le vent tourna. Zénon et Acace pensèrent que le temps était venu de donner quelque satisfaction aux Égyptiens et à leurs amis d'Antioche, de grouper l'église d'Orient autour d'un *Credo* commun, sans se préoccuper de Rome ou d'un concile dont elle avait orienté et dirigé les débats. Un nouvel édit fut donc préparé, dont l'étiquette traditionnelle dit assez quelle fut la préoccupation de ses auteurs, l'*Hénoticon* (7). Lancé en 482-3, l'*Hénoticon* proclamait qu'il n'y a

(1) Julien mourut de chagrin (THÉOPHANE, p. 121, 22). A son retour, Pierre le Foulon imposa le Trisigme monophysite. C'est au cours de son troisième patriarcat que Pierre tenta d'imposer un évêque aux gens d'Apamée (cf. THÉOPHANE, p. 113, 34) ; cet évêque, Jean Codonat, devait faire parler de lui dans la suite.

(2) Texte de l'encyclique dans ÉVAGRE, III, 4 et le Ps.-ZACHARIE, V, 2.

(3) JEAN D'ÉPÈS (MILLER, p. 66) ; THÉOPHANE, an. 5967.

(4) ÉVAGRE, III, 7.

(5) THÉOPHANE, p. 125-6 ; MICHEL, IX, 6 (p. 149).

(6) Il ramena de Philippines de Thrace les restes d'Eustathe ; à cette occasion, les derniers « eustathiens » se rallièrent à l'église.

(7) Cf. mon article sur *Les premières années du monophysisme* (*Revue des sciences*

qu'un symbole de la foi, celui de Nicée confirmé par celui de Constantinople, qu'on accepte la doctrine des anathématisés de Cyrille d'Alexandrie ; il n'est plus question d'une ou de deux natures, mais seulement de l'unité du Christ. L'anathème était jeté contre quiconque avait pensé ou pensait autrement, que ce fût à Chalcédoine ou ailleurs. Rome protesta, on fit la source oreille ; elle envoya des légats à Constantinople, on se saisit de leurs papiers et on les moqua. Le pape Félix répliqua en excommuniant Acace, Acace raya Félix des diptyques de l'église. Le schisme s'installait ; il dura de 484 à 519.

La rupture consommée entre Rome et Constantinople, on se préoccupa de resserrer l'union des patriarchats de l'Orient. En Palestine, où le concile n'avait jamais trouvé bon accueil, l'édit fut accepté sans difficulté. En Égypte, où depuis de nombreuses années les factions rivales se déchiraient à belles dents, la lutte et les cris reprirent un surcroît de violence. Dans le patriarcat d'Antioche, le concile avait encore de nombreux partisans, à commencer par Calandion ; on fut trop heureux de découvrir contre lui une accusation d'incivisme (1) venant s'ajouter à son refus de souscrire à l'*Hénoticon* ; il fut expulsé. Pierre le Foulon, rappelé de son exil des Euchaites (2), le remplaça ; pour la quatrième fois, il devenait patriarche d'Antioche, humblement soumis à Constantinople (3).

Il s'agissait maintenant de se débarrasser des opposants ; des évêques de l'Est syrien furent chassés de leurs sièges (4), la fameuse école des Perses, installée à Édesse, fut fermée. A Hiérapolis, métropole d'Euphratésie, Pierre le Foulon installa Philoxène (Xenaias), qui

philosophiques et théologiques, 1930, p. 257-265). L'*Hénoticon* peut être considéré comme la charte du monophysisme ; les docteurs du parti s'y référent constamment.

(1) Le Nord de la Syrie était alors aux mains des généraux Ilius et Léonce révoltés contre Zénon ; Léonce, proclamé empereur par Vérine, avait même décidé de transférer à Antioche le siège du gouvernement (cf. THÉODORE LE LECTEUR, II, 3 ; MALALAS, 388-9 ; LÉONARUS, ch. 17 et 18 ; THÉOPHANE, an. 5976 ; sur l'ensemble, voir DUCHESNE, III, p. 507-8). La lutte dura quatre ans, Zénon l'emporta.

(2) Il avait été dirigé sur Pityonie, mais il réussit à tromper la vigilance de ceux qui l'emmenaient et se réfugia à Saint-Théodore des Euchaites (THÉOPHANE, p. 125, 14).

(3) Un fragment de synode conservé par le Ps.-ZACHARIE (V, 10 ; éd. BROOKS, p. 161-162) donne le ton : « *Et sumus episcopi et Arabiæ, et Libano Phœnicæ et Syria secunda, et Embratesia et Cilicia... et regis serenæ litteris ut Antiochiam congregemur nunc vocati sumus... Ea vero quæque quæ in urbe regia facta sunt nobis indicata sunt, e dictione sancti archiepiscopi Acacii mandato regis congregatis esse.* » Pierre le Foulon adressa des lettres de communion à Acace et à Pierre Monge, patriarche monophysite d'Alexandrie (ÉVAGRE, III, 16-17).

(4) Zénon envoya un ordre d'exil contre les suivants : Eusèbe de Samosate, Paul de Constantiné, Manu d'Himéria, André de Resaina, Jean de Cyr, Cyr de Hiérapolis (THÉOPHANE, an. 5982 = 489).

allait devenir pour de longues années le porte-parole du monophysisme syrien.

La réintégration définitive de Pierre le Foulon, l'élection de Philoxène marquent le triomphe de l'hérésie dans la contrée. Pierre le Foulon disparu, Philoxène va devenir le chef réel du patriarcat et l'arbitre de l'orthodoxie; or, dans sa pensée, il ne s'agit plus, comme l'avaient essayé celui-ci ou celui-là, de réconcilier l'Hénôtiqne avec Chalcédoine, mais bien d'interpréter l'Hénôtiqne selon le plus strict monophysisme. Durant une quinzaine d'années, Philoxène semble s'être contenté de propager ses idées et d'avoir l'œil sur le confort même de ses suffragants; le jour où l'empereur Anastase (1), délivré de tout souci du côté des Perses et des Isaures (2), put s'adonner aux inspirations de sa « piété », on passa aux actes.

Le patriarche d'Antioche était alors Flavien II (3). Il avait bien, au moment de son intronisation, souscrit à l'Hénôtiqne et, dans un synode local, rédigé une longue lettre où il reconnaissait les trois premiers conciles, mais se taisait sur le quatrième, celui de Chalcédoine (4). C'était trop peu pour l'époque, à un moment où, sous la pression des moines, le Trisagion monophysite était introduit officiellement un peu partout (5). D'ailleurs le silence de Flavien lui valait bien des désagréments: Macédonius de Constantinople rompait les relations avec lui et renvoyait ses apocristaires (6); le patriarche d'Alexandrie (7), Philoxène de Mabboug et Constantin de Séleucie menaient une rude campagne contre lui. Flavien pensa se tirer d'affaire en jetant l'anathème sur Diodore et Théodore (8) et en ajoutant une déclaration en quatre articles difficile à concilier avec la définition de Chalcédoine; ce n'était pas encore suffisant. Il écrivit à l'empereur. La réponse de celui-ci fut la convocation d'un synode à Sidon (en octobre 511) où il se fit représenter (9).

(1) Il avait succédé à Zénon en avril 491; sur le personnage cf. Duchesne, *L'église au VI^e siècle*, p. 4-6.

(2) Cf. Théophane, an. 5985-7; Ps.-Zacharie, VII, 2,

(3) Pierre le Foulon fut remplacé par Palladius; Flavien II semble être monté sur le trône patriarcal en 498.

(4) Théophane, p. 151.

(5) Ps.-Zacharie, VII, 9; Évagre, III, 44; Théodore le Lecteur, II, 26; Malalas, p. 407; cf. Duchesne, p. 22-3.

(6) Théodore le Lecteur (Miller, p. 60).

(7) Ps.-Zacharie, VI, 6.

(8) Théophane, *loc. cit.*

(9) Dans un synode de Constantinople de l'année 499, où assistaient Philoxène et Flavien, on avait déjà condamné en bloc Diodore, Théodore, Théodore, Théodore et Théodore de Samosate, Euthérius de Tyane et d'autres, Léon et Chalcédoine (Victor de Tonnepum, an. 499); la litanie des réprouvés se conserva dans la suite.

Flavien arriva entouré de ses nombreux partisans (4); on lui présenta une requête en forme contre le concile, en le priant, pour le bien de la paix, d'y apposer sa signature. Il refusa d'aller jusque-là, protestant qu'il suffisait d'anathématiser Diodore, les opposants aux *capitula* de Cyrille (Théodore) et Nestorius (2). On accepta, mais Philoxène ne lâchait pas sa proie et l'empereur intervint. En butte à toutes sortes de vexations, à Antioche même, Flavien céda (3), mais cette faiblesse ne le sauva pas; il fut obligé de se démettre, on l'interna à Pétra (4).

Un moine le remplaça, Sévère, qui avait fait ses preuves dans un milieu monophysite du sud de la Palestine (5), avait vécu à Antioche depuis 509, noué là-bas de hautes relations, mené l'opposition contre le patriarche Macédonius suspect d'un zèle modéré pour l'Hénôtiqne, manœuvré à Tyr contre Flavien.

Le 6 novembre 512, Sévère faisait son entrée à Antioche, salué par de délirantes vociférations contre le concile maudit et contre le tome de Léon (6). Douze évêques assistèrent à son ordination (7). Quelques jours plus tard, semble-t-il, il prononçait une allocution dans le sanctuaire de sainte Euphémie à Daphné; après avoir défini sa position doctrinale — réception de l'Hénôtiqne et excommunication des dyophysites de toute nuance (8) — il se mit à l'œuvre.

(1) Tout l'Orient, sauf quelques évêques d'Euphratésie, d'après Philoxène lui-même (lettre à Siméon de Telade).

(2) Ps.-Zacharie, VII, 10 (trad. Brooks, p. 34-35) : « Et deinceps fecerunt, et Flaviano et concilio episcoporum qui cum eo Sidone erant obtulerunt, et capitibus septuaginta septem, et quædam multis (cf. VII, 11) doctorum sanctorum reprehensiones in synodum Chalcedonis et Tomum Leonis factam confirmantibus reprehensiones sapienter ac consequenter scripserunt et synodo dederunt, dum sacerdotes erant atque adstant ut correctiones faciant et offensiones e vis ecclesiae tollant, eamque purgant synodo aperte anathematizata. » Réplique de Flavien et des siens : « Sufficit nobis libris scholæ Diodori anathematizare et reprehensiones quæ in duodecim Cyrillis scriptæ a quibusdam factæ sunt et Nestorium, ne serpentem dormientem ecclesiam et felis eius corrumpamus. Et sic synodus soluta est. » Cf. Cyrille de Scythopolis, *Vie de s. Sabas* (éd. Schwartz, p. 148-152).

(3) Théophane, p. 153-4.

(4) Théophane, p. 156.

(5) Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique (trad. Kugener, *Patrologia Orientalis*, II, 1903).

(6) Kugener, p. 241.

(7) Denys de Tarse, Nicias de Laodicée, Philoxène d'Hierapolis, Pierre d'Alep, Siméon de Chalcis, Marion de Soura, Eusèbe de Gabboula, Silvain d'Ourima, Serge de Tyr, Jean d'Europos, Philoxène de Doïchê, Julien de Salamias (Kugener, p. 319-321).

(8) Kugener, p. 325. Deux nouveaux noms apparaissent dans la liste : Marin de Beyrouth (cf. Évagre, III, 33) et Eustathe de Perrhè. — Désormais, la pierre fondamentale de l'édifice doctrinal, c'est l'Hénôtiqne de Zénon interprété par Sévère; quiconque ne reçoit pas l'Hénôtiqne, distingue dans le Christ les natures, leurs propriétés

Ce fut d'abord la communion rétablie avec l'Égypte, et sans tarder, l'épuration de la hiérarchie. Il y eut quelques difficultés de ce côté-là. En Isaurie, deux évêques mis à part (4), il semble bien que tous les autres aient été d'abord hostiles : les métropolitains de Tyr (Épiphanie, frère de Flavien II), de Bozra (Julien), de Damas (Pierre), des évêques de Syrie II* (Aréthuse, Épiphane, Larissa, Raphané), se déclarèrent contre le tout-puissant patriarche (2) ; on instrumenta contre eux (3).

Vers la même date (514-5) un synode de Tyr constatait que l'Hénoïne avait rendu caduques les décisions promulguées à Chalcédoine (4). Il s'agissait de réduire tout le monde à la stricte obédience ; Sévère et Pierre d'Apamée, la légalité renvoyée à de meilleurs temps, s'y employèrent (5) : Sévère appela à lui des clercs appartenant à d'autres diocèses et les enrôla à sa guise ; des prêtres qui avaient la malchance de lui déplaire furent dégradés ; à Tripoli, à Antarados et à Arcé, il changea les chalcédoïniens en situation par des hommes de son choix (6). Ailleurs, il fit main basse sur des biens d'église, s'appropriant les colombes d'argent ou d'or suspendues au-dessus des autels et des baptistères. Pierre d'Apamée, lui, avait un attrait pour la manière forte et les guets-apens, ne craignait pas de lâcher des bandes d'Isauriens contre les moines et les monastères ; il y eut massacres de plusieurs centaines de religieux, une véritable bataille à Larissa (7).

et leurs opérations est un hérétique, un anthropolaïte ; en englobe dans une même réprobation l'empereur Marcien, Diodore de Tarse, Théodore de Mopsueste, Théodore, Nestorius et Eutychès, Léon et le concile de Chalcédoine, Ibas d'Édesse et tous ceux qui ont osé attaquer les anathématisés de Cyrille (cf. *Lettres de Jacques de Saroug* éditées par PAULIN MARIUS, dans la *Zeitschr. f. d. Morgenl. Gesellschaft*, 1876, p. 217 ss.).

(1) Serge de Philadelphie et Asterius de Céleenderis (KUGENER, p. 107).

(2) ÉVAGÈRE, III, 33, 34.

(3) La correspondance de Sévère nous le fait voir tenant en main la grande majorité des métropolitains et intervenant dans une trentaine de diocèses. La liste vaut d'être dressée : ISAUROS, Séleucie, Claudiopolis, Germanicopolis, Meloé, Olba, Philadelphie. CLAUDE I*, Tarse, Augusta, Corycos, Pompéopolis. CLAUDE II*, Anazarbe, Alexandrette, Rhosos. SYRUS I*, Anasartha, Bérée, Chalcis, Laodicée, Paltos, Séleucie. SYRUS II*, Apamée, Aréthuse, Épiphane, Raphané. PHÉNICIE I*, Tyr, Antarados, Arcé, Beyrouth. PHÉNICIE II*, Damas, Émèse. EUFRATÉSIE, Hiérapolis, Cyr, Doliché, Germanicie, Soura. OSROËNE, Constantiné. MÉSOROMIE, Dara. ARABIE, Boszra.

(4) PS.-ZACHARIE, VII, 10 et 12. Des évêques de Phénicie Libanaise, d'Arabie, d'Euphratésie et de Mésopotamie y prirent part ; sur la date, cf. DUCHESNE, *op. cit.* p. 31.

(5) Nous sommes renseignés sur tous ces événements de Syrie II* et de Phénicie par une collection insérée dans les Actes du concile de 535 (MANSI, VIII, 1038-1107 ; récente édition de SCHWARTZ, *Acta conc. oec.*, III, 1943, p. 52-99, 106-110).

(6) MANSI, 1075 CD ; 1040 AB.

(7) Lettre des moines de Syrie II* à Hormisdas (*Collectio Avellana*, n° 139 ; GUENTHER, p. 565-371).

Les protestations parvinrent à Constantinople d'abord, mais tel était l'état des esprits, durant le règne d'Anastase, qu'on menaça de châtiments les porteurs de la supplique (4). Les Apaméens s'adressèrent alors (fin 517) au pape Hormisdas, dénoncèrent l'hérésie non moins que les crimes des deux compères, Sévère et Pierre ; le pape répondit à l'appel (2). Vers le même temps arrivait à Constantinople une plainte des clercs et des moines d'Antioche contre les prévarications de leur patriarche ; elle était adressée au patriarche Jean qui venait d'être élu à la place de Timothée, en février 518 (3). Fort heureusement pour les plaignants, Anastase disparaissait bientôt après.

Le vent tourna, une fois de plus. Justin I* prenant le contre-pied de la politique religieuse de ses deux prédécesseurs, Zénon et Anastase, renouait avec Rome les relations interrompues depuis la promulgation de l'Hénotique ; il n'était plus question d'accommoder l'édit de Zénon, mais de le réprover, d'accepter le concile et le tome de Léon. Un synode se réunissait à Constantinople dès juillet 518, où retentissaient avec les acclamations en faveur de l'orthodoxie restaurée des anathèmes contre Sévère (4) ; les procès-verbaux en étaient adressés à Épiphanie de Tyr, l'une des victimes du patriarcat, et on lui demandait d'y souscrire : il ne se fit pas prier longtemps (5). Quant à Pierre d'Apamée, on réclama une enquête contre lui (6), bien qu'il eût déjà pris la fuite (7). Sévère fit de même et, dès septembre 518, il se retirait en Égypte. C'est de là qu'il allait mener l'opposition, en attendant que les circonstances devinssent moins défavorables. Aussitôt après, l'épuration commença, la hiérarchie du patriarcat (8) étant mise en demeure de se soumettre au

(1) *Loc. cit.* Le « libelle » des moines d'Apamée nous est parvenu (MANSI, V-II, 1130-1135 ; SCHWARTZ, p. 106-110).

(2) 10 février 518 (*Collectio Avellana* [éd. GUENTHER, n° 140, p. 572-585] ; SCHWARTZ, p. 52-58) ; en plus de Sévère et Pierre d'Apamée, d'autres coupables sont nommés : Puloxène d'Hiérapolis et Cyr d'Édesse.

(3) SCHWARTZ, p. 61-62 ; MANSI, 1038-1042.

(4) SCHWARTZ, p. 62-75 ; MANSI, 1042-1066.

(5) SCHWARTZ, p. 77, 80-85 ; MANSI, 1037, 1074-1082. La réponse est signée : Épiphanie, André de Sidon, Jean de Ptolémaïs, Théodore de Porphyron, Élie de Rachlé (Phénicie I*).

(6) SCHWARTZ, p. 90-92 ; MANSI, 1094-1093. Suivent les signatures : Cyr de Mariammé, Zoïle de Raphané, Sévérien d'Aréthuse, Cosmas d'Épiphane, Eusèbe de Larissa (Syrie II*).

(7) SCHWARTZ, p. 93-99 ; MANSI, 1098-1107.

(8) Je dis ainsi pour ne pas sortir des limites de mon sujet ; la hiérarchie « sévérienne » fut poursuivie non seulement dans le ressort d'Antioche, mais encore en Cappadoce, dans les provinces d'Asie et de Carie. — La liste des proscrits se trouve

la suite de son administration ayant soulevé d'amères critiques, il fut remplacé, en 521, par Euphrasius, qui mourut dans un tremblement de terre, le 29 mai 526. A Amid, une tentative d'organisation monophysite patronnée par les évêques de Mésopotamie réussit à se maintenir quelques années. A Édesse, il fallut se saisir par force de l'évêque Paul et le sang coula; mais Paul ayant manifesté par la suite des signes de repentir on le rendit à ses ouailles pour l'exiler, peu après, une seconde fois (1). A Cyr, l'intronisation du successeur de Serge fut le signal de manifestations en l'honneur de Diodore et de Théodore acclamés en même temps que Nestorius et Chalcédoine (2); c'était trop de zèle et une source de confusion. Tout cela ne manquait pas de troubler sérieusement l'ordre public et la paix; sans compter que, dans la région de l'Euphrate, Jean de Tella, devenu consécrateur itinérant, s'occupait activement de renouveler la hiérarchie à tous ses degrés.

La réaction chalcédonienne n'ayant pas amené la pacification, on allait tenter de s'y acheminer par d'autres moyens (3). Durant l'été 534, Justinien, — sous l'influence de Théodora, qui fut durant toute sa vie la protectrice des monophysites, — autorisa les évêques et les moines chassés par Justin à rentrer chez eux (4). Un certain nombre préférèrent aller à Constantinople, où ils ne tardèrent pas à s'organiser à leur façon et à former une sorte d'église séparée; l'impératrice les visitait et les protégeait. Parmi les moines, il y en avait un qui jouissait d'un crédit tout particulier, Zooras, ancien styite de la contrée d'Amid (5).

Il fallait de toute nécessité aboutir à un accord sur la doctrine; dans ce dessein, l'empereur invita à un colloque six évêques chalcédoniens et autant de monophysites (533); peine perdue, les monophysites — six évêques de l'Est syrien, récemment libérés — ne lâchèrent pas, un seul excepté (6). C'est que tous les efforts de Justinien pour rétablir l'union dans les églises étaient ruinés par les manœuvres de Théodora; ce que l'un faisait, l'autre le démontait; à Constantinople, on assistait encore à des manifestations en faveur du

(1) MICHEL LE SYRIEN, IX, 14 et 15 (CHABOT, p. 174-175).

(2) SÉVÈRE, ep. V, 12; cf. MANSI, IX, 349, 364, 365.

(3) Des troubles avaient éclaté à Antioche à l'occasion de mesures coercitives (MALALAS, 468).

(4) *Chronica minor*, p. 169-170.

(5) Cf. DUCHESNE, *op. cit.*, p. 81-82.

(6) MANSI, VIII, 817-824. Les évêques syriens étaient Serge de Cyr, Thomas de Germanicie, Philoxène de Doliché (qui abandonna ses compères), Pierre de Resaina, Jean de Constantine, Nonnus de Circésium; cf. DUCHESNE, p. 82-87.

concile ou de se démettre : trente évêques préférèrent abandonner leur siège; simultanément, la violence s'exerça dans toute la Syrie contre les monastères dissidents et leurs sujets rebelles, des couvents étaient transplantés d'un endroit à l'autre, de saintes gens traqués (1).

Retrouver l'équilibre après ou durant toutes ces tempêtes, il n'y fallait guère songer. Expulser les coryphées du parti était encore facile, pourvoir à leur remplacement l'était beaucoup moins. La succession de Sévère était particulièrement lourde : on y appela un antiochien d'origine, en fonctions à Constantinople, Paul le Juif, comme le surnommèrent les chroniqueurs monophysites; il rétablit dans les diptyques les noms des Pères de Chalcédoine rayés par Sévère (2)

DANS MICHEL LE SYRIEN, IX, 13 (CHABOT, II, p. 171-2); *Chronica minor* (*Scriptores Syri*) IV, p. 172-3; Ps-ZACHARIE, VIII, 5. Pour plus de commodité, et afin qu'on se rende meilleur compte de l'œuvre accomplie par Sévère en quelques années, je donne cette liste par provinces. CIRCÉ II° : Euthericus d'Anazarbe, Jules d'Égée, Jean de Mopsueste, Paul d'Épiphanie, Jean d'Iréopolis, Paul d'Alexandrette. SYRIE I° : Constantin de Laodicée, Antonin d'Alep, Nonnus de Séleucie, Isidore de Chalcis. SYRIE II° : Pierre d'Apamée. PRÉNICIE II° : Thomas de Damas, Alexandre d'Abila, Thomas de Labroud, Jean de Palmyre, Jean évêque des moines arabes de Hawarin (Hvaria). EUPHRATISIE : Philoxène de Hiéropolis, Serge de Cyr, Thomas de Germanicie, Eustathe de Perrhé Osenobe : Paul d'Édesse, Jean de Harrân, Thomas d'Himéria, Jean de Tella, Pierre de Resaina, Nonnus de Circésium, Paul de Callinique, Marion de Soura. MÉSOPOTAMIE : Maras d'Amid, Thomas de Dara, Abnon d'Arsamosate. — Les noms de plusieurs de ces évêques se trouvent à la fin d'une lettre des moines d'Amid contre Julien d'Halicarnasse (RAHMAM, *Stactia syriaca*, 1904, p. 24-25) : Serge de Cyr, Marion de Soura, Nonnus de Circésium, Thomas de Dara, Pierre de Resaina, Philoxène de Doliché, Thomas de Germanicie, Jean de Tella.

(1) Cf. ZACHARIE, VIII, 5; Chronique d'Édesse, § 90. Les vies des Saints Orientaux (monophysites) par JEAN D'ASIE nous renseignent abondamment sur les pratiques et l'entêtement des solitaires de la contrée (éd. E. W. BROOKS, dans la *Patr. Or.*, XVII, XVIII, XIX). — M^{rs} DUCHESNE (*L'Église au VII^e siècle*, p. 70) a trouvé les phrases qui convenaient pour résumer la situation : « On évitait des monastères entiers, jetant dehors, quelquefois au cœur de l'hiver, des vieillards, des infirmes; les reclus étaient tirés de leurs trous, les stylites descendus de leurs colonnes. C'était un concert de lamentations, de malédictions aussi, car ces pauvres gens n'avaient point de relâche dans leur fureur contre le concile et ses partisans. La plupart d'entre eux, absolument incultes, n'avaient aucune idée des notions et des hypostases. Combien même avaient-ils entendu lire le tome de Léon ou le décret de Chalcédoine? Ils maudissaient de confiance. Sur la porte de leurs couvents des anathèmes étaient gravés : maintenant ils les colportaient de solitude en solitude, les répétant aux paysans quand ils traversaient un village, et leur inculquant par le spectacle de leurs misères, plus encore que par leurs discours, la haine de l'Église établie et des évêques persécuteurs. » Cf. MICHEL LE SYRIEN, IX, 14, où l'on trouve une liste des couvents et des personnages en vue. Dix ans plus tôt, les moines d'un couvent des environs d'Apamée, chassés par Flavien s'en étaient allés, chacun portant une croix sur ses épaules, demander asile à l'un des repaires sévériens de Palestine (KUCENER, *op. cit.*, p. 111).

(2) Il persécuta les « orthodoxes », entendons les monophysites (MICHEL, IX, 14; CHABOT, p. 173).

Trisagion monophysite au cours desquels le concile était bafoué (1); dans le palais même, il y avait des cachettes pour la conjuration. Un moment, on put se croire à la veille d'une nouvelle déroute des orthodoxes : Sévère était revenu à Constantinople, il avait échangé des lettres de communion avec le patriarche Anthime et Théodose d'Alexandrie (2).

L'arrivée du pape Agapit détruisit net toutes les combinaisons : Anthime fut déposé et le pape consacra son successeur, Ménas (mars 536). De Syrie et de Palestine arrivèrent au pape des suppliques de l'épiscopat, des prêtres et diacres; elles demandaient qu'on exécutât enfin, comme il convenait, Sévère, Zooras et tout le personnel monophysite qui s'agitait à Constantinople (3). Le pape n'eut pas de mal à se laisser convaincre et déjà il avait indiqué à l'empereur sa façon de voir quand il mourut inopinément le 22 avril 536. Quelques semaines plus tard, les évêques de Syrie II^e faisaient entendre à Justinien leurs doléances et leurs vœux (4). En juin 536, sous la présidence de Ménas et des personnalités romaines présentes à Constantinople, un concile se réunissait : Éphrem, l'ancien comte d'Orient devenu patriarche d'Antioche à la mort d'Euphrasius, était représenté par ses apocrisiaires; plusieurs évêques du patriarcat assistèrent aux débats et signèrent le protocole final (5) : on réitéra les condamnations déjà portées contre Sévère, Pierre d'Apamée et Zooras; Sévère dut s'éloigner et ses ouvrages furent proscrits (6); Théodose d'Alexandrie fut amené près de Constantinople. Un peu plus tard, Éphrem entreprenait une longue tournée dans l'Est syrien pour obtenir, sous la menace de sanctions allant jusqu'à l'exil, qu'on se soumit au concile et qu'on abandonnât enfin l'hérésie (7).

(1) *Chronicon Paschale*, an. 533 (P. G., XCII, 889).

(2) Les deux lettres échangées par Théodose et Sévère sont conservées dans l'AGG. 14602 du British Museum (trad. CHABOT, *Documenta* [cf. ci-dessous, p. 77], p. 1-2). Elles portent la date de 536.

(3) MANSI, VIII, 974-922; SCHWARTZ, p. 147-152. Les évêques syriens signataires de la supplique semblent l'avoir apportée avec eux; on les retrouve au synode du mois de juin.

(4) MANSI, VIII, 979-983; SCHWARTZ, p. 30-32. Les signataires sont Paul d'Apamée, Sévérin d'Aréthuse, Théodore de Balanée, Étienne de Larissa, Nonnus de Raphané, Cyrinaque de Séleucobélos, Serge d'Épiphanie.

(5) Th. JASSIUS de Beyrouth, Mégas de Bérée, Jean de Gabala, Christophe de Porphyréon, Davithos de Circéssium, Éthérius de Marïammé, Alexandre de Barkousa, Archélaüs de Corycos; les évêques de Gabala et de Circéssium signèrent en syriaque (MANSI, VIII, 975-978; I, 142-1150; SCHWARTZ, p. 27-29; 113-119).

(6) Constitution impériale du 6 août 536.

(7) Début de 537. Le Ps.-Zacharie (X, 1) indique l'itinéraire d'Éphrem : Bérée, Chalcis, Hiérapolis, Batnae, Édesse, Soura, Callinique et le reste du λικιρον, Résaina, Amid, Constantiné; cf. IX, 19.

Durant les années 539 à 542 toute cette malheureuse contrée parcourue par Éphrem fut dévastée par l'invasion, Soura détruite, Antioche ruinée, Hiérapolis et Édesse soumises à un lourd tribut, le trésor de Sergiopolis violé, Callinique ravagée (1). Les cadres du personnel monophysite étaient fortement éprouvés : Jean de Tella (Constantin) avait bien essayé de réparer les brèches par des ordinations clandestines, mais la police s'était lancée à ses trousses et Éphrem l'avait enfermé à Antioche; on avait alors demandé à un évêque perse de prêter ses bons offices (2). Tout cela ne laissait pas d'être fort inquiétant pour l'avenir.

C'est alors qu'entre en scène le roi-phyllarque Hārith (3). A sa demande et sur les instances de Théodora, le patriarche Théodose d'Alexandrie, exilé à Dercos, ordonne (en 543) deux évêques monophysites, Théodore et Jacques Baradée; le premier est destiné au campement d'Hārith (4), l'autre à Édesse (5). L'anarchie religieuse va devenir, à partir de ce moment, la règle dans tout l'Est syrien, sinon dans tout le patriarcat, car nombre de cités épiscopales auront souvent deux évêques, un « chalcedonien » et un « orthodoxe ».

Les condamnations de 536 furent, grâce au dévouement de Théodora pour les monophysites, à peu près inopérantes dans la plus grande partie de l'Orient; dès le lendemain du concile, on chercha une revanche et on la trouva : Justinien se laissa persuader que le monde religieux de son empire d'Orient retrouverait la paix si on vouait officiellement à l'anathème Théodore de Mopsueste dénoncé comme le maître de Nestorius et la lettre d'Ibas d'inspiration nestorienne (6). Un décret parut au tournant des années 543-544 qui exhortait les évêques à se prononcer contre une série de blasphèmes « théodoriens »; Éphrem d'Antioche signa à contre-cœur. Au mois de mai 553, enfin, un concile fut convoqué à Constantinople; le pape Vigile était présent, mais on l'exclut des débats. Près de quarante prélats du patriarcat — Dominus à leur tête — acquiescèrent aux volontés de l'empereur et donnèrent leur signature (7).

(1) Cf. ci-dessous, p. 264-8.

(2) Cyr de Singar (Ps.-ZACHARIE, X, 12; MICHEL, IX, 29).

(3) Cf. ci-dessous, p. 281.

(4) La tradition d'évêques des tribus arabes se poursuivra longtemps après l'arrivée des Musulmans.

(5) Il y avait un évêque chalcedonien à Édesse, Amazon; il resta sur place après l'ordination de Jacques, lequel fut tué sa vie un grand voyageur et maintenait à ses côtés plusieurs évêques titulaires de sièges.

(6) Pour le détail, voir mon introduction à la « Défense des Trois-Chartres » par le diacre Pélage (Città del Vaticano, 1932, p. xxvii-xli).

(7) Cf. ci-dessous, p. 140-141.

Tandis que Justinien se préoccupait de réunir les sujets de l'empire autour d'une nouvelle combinaison politique et doctrinale, tandis qu'il rencontrait un évêque docile à son nouveau système, le monde monophysite se déchirait en factions opposées. Sans parler des schismes égyptiens, aggravés encore par des questions de personnes, voici que les idées de Julien d'Halicarnasse trouvaient écho non seulement auprès de l'empereur lui-même, mais se répandaient jusqu'en Arzanène et que des missionnaires se dévouaient pour les colporter jusqu'en Himyar (1).

Un autre scandale se préparait, dont la portée et les résultats dépassent singulièrement ceux des autres schismes monophysites. L'activité et l'émiettement progressif des églises de Syrie jusqu'à la fin du VI^e siècle nous échapperaient et nous resteraient incompréhensibles, si nous ne suivions par le détail l'histoire lamentable du trithéisme.

(1) MICHEL LE SYRIEN, IX, 31 (CHABOT, p. 264, 266).

CHAPITRE VI

LE TRITHÉISME ET LA DOUBLE HIÉRARCHIE

Après avoir pendant plus d'un siècle disséqué et sectionné de toutes façons le Fils de Dieu incarné, semé le schisme et l'hérésie, voici que les batailleurs retrouvaient un champ de luites abandonné depuis le concile de Constantinople (381). Définir la Trinité Dieu en trois personnes, comme chacun le professait depuis lors, n'était plus de mise; il fallait confesser qu'il y a dans la Trinité trois personnes et trois natures reliées entre elles par le lien commun de la divinité.

Le trithéisme a eu tant de répercussions en Syrie, durant une quinzaine d'années, qu'on est obligé de suivre sa carrière pas à pas pour comprendre les événements qui se déroulaient alors dans la vie religieuse de la contrée (1). Sur ses origines nous ne savons guère que ce que rapporte Michel le Syrien (2) : le trithéisme aurait été inventé par Jean Asquénagès (Fond-d'outre); réfuté par un certain Samuel de Resaina, Fond-d'outre garda un moment le silence; mais, après la mort de Samuel, il se mit à tenir école à Constantinople même et composa un livre d'extraits patristiques pour appuyer par la tradition le système qu'il défendait. Le patriarche Théodose le rappela à l'ordre et l'excommunia; il s'humilia et répliqua seulement qu'on le comprenait mal. La propagande recommença; Photin, un prêtre d'Antioche, vint à Constantinople et soutint les mêmes idées que Fond-d'outre; celui-ci mourut assez vite et Théodose autorisa de mauvais gré qu'on lui donnât une sépulture ecclésiastique.

Excommunié, pardonner, excommunié encore n'était pas suffisant; il y avait une doctrine et des appuis traditionnels invoqués en faveur de cette doctrine; il y avait des consciences ébranlées, des disputes. Pour couper court à la propagande, Théodose entreprit la

(1) Les renseignements de Jean d'Asie et de Michel sont assez clairs et confus; c'est à eux seulement qu'on pouvait recourir jusqu'à ces dernières années. La traduction d'un important dossier monophysite, tout entier relatif à l'affaire et à ses conséquences, permet aujourd'hui de pousser l'enquête jusqu'à ses détails les plus précis; il s'agit des *Documenta ad originem monophysitarum illustrandas* traduits par M. Chabot en 1933 (= *Corpus Scriptorum Orientalium, Scriptores syri, series secunda*, t. XXXVII); je les citerai sous l'abréviation *Documenta*.

(2) IX, 30 (p. 251-4).

Études Palestiniennes et Orientales

ROBERT DEVREESE

LE

PATRIARCAT D'ANTIOCHE

DEPUIS LA PAIX DE L'ÉGLISE
JUSQU'À LA CONQUÊTE ARABE

IMPRIMATUR :

Die 15^o Decembris 1944.

+ Emmanuel card. SUHARD.

archiep. Parisienensis.

PARIS
LIBRAIRIE LECOFFRE
J. GABALDA et C^{ie}, Éditeurs
RUE BONAPARTE, 90

1945